
ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 22.144

L'an deux mille vingt-deux, le 17 octobre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 11 octobre 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 octobre 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Nadine DAVID représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Gérard FILOCHE représenté par M. Philippe CUSSAC
Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Thierry ROGISTER
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

M. Gilbert THULEAU a été élu secrétaire de séance.

OBJET : RÉGATES DE ROYAN - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

Par un courrier du 21 septembre 2022, l'association « Les Régates de Royan » a communiqué à la Ville la composition du Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 9 septembre 2022.

Les articles 4 et 15 des statuts de ladite association stipulent que des membres de droit, représentant les partenaires institutionnels, peuvent y siéger, dont un élu désigné par le Maire.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de désigner un de ses membres pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration de l'association « Les Régates de Royan ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉSIGNE

- M. Jean-Michel DENIS comme représentant du Conseil Municipal siégeant au Conseil d'Administration de l'association « Les Régates de Royan ».

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Gilbert THULEAU